



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la réunion du Comité directeur
et à la 1^{re} réunion intersessionnelle du Réseau des femmes
parlementaires de l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie (APF)
Section canadienne de l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie (APF)
Dakar, Sénégal
25 et 26 avril 2013**

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne, qui a participé à la réunion du Comité directeur et à la 1^{re} réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), tenue à Dakar (Sénégal) les 25 et 26 avril 2013, a l'honneur de présenter son rapport. Composée de l'honorable **Pierrette Ringuette**, sénatrice et rapporteure au sein du Réseau, la délégation était accompagnée de monsieur François Michaud, secrétaire administratif de la Section.

Les sections suivantes étaient représentées à ces rencontres : Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, France, Gabon, Guinée équatoriale, Jersey, Maroc, Niger, Québec, République du Congo, République démocratique du Congo, Roumanie, Sénégal, Tchad et Togo.

Les travaux du Comité directeur

La présidente du Réseau, madame **Françoise Bertieaux**, députée (Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles), ouvre les travaux en remerciant le président de l'Assemblée nationale du Sénégal pour son accueil chaleureux, en accueillant les nouvelles membres du Comité directeur, dont l'honorable **Pierrette Ringuette**, et en saluant les anciennes membres, dont l'honorable **Rose-Marie Losier-Cool** et madame **Shelly Glover** (Canada).

Après avoir adopté le projet d'ordre du jour et le compte rendu de la réunion du Comité directeur de Bruxelles du 12 juillet 2012, les participantes ont entendu la communication de la présidente, madame **Françoise Bertieaux**.

Les rapporteures présentent brièvement les nouveaux thèmes qu'elles désirent aborder en juillet 2013. Madame **Pascale Boistard**, députée (France), présentera un rapport sur les femmes et la politique, alors que madame **Mariam Marie-Gisèle Guigma Diasso**, députée (Burkina Faso), en présentera un sur les grossesses non désirées. L'honorable **Pierrette Ringuette** présente un projet de rapport sur les coopératives financières pour femmes de la Francophonie. Finalement, madame **Lise Thériault**, députée (Québec), propose un rapport relatif à la représentativité des femmes dans les entreprises.

Madame **Lise Thériault** parle de la 5^e conférence mondiale des femmes de l'ONU qui devrait avoir lieu en 2015. L'organisation de cette conférence fait face à plusieurs difficultés et pourrait ne pas avoir lieu. L'honorable **Pierrette Ringuette** suggère quelques pistes de solution et souligne que le Réseau ne peut accepter que l'ONU n'aille pas de l'avant avec cette conférence.

Les travaux du Réseau des femmes parlementaires

Le président de l'Assemblée nationale du Sénégal, monsieur **Moustapha Niasse**, ouvre les travaux de cette toute première réunion intersessionnelle du Réseau.

Madame **Françoise Bertieaux**, présidente du Réseau, remercie le président et l'Assemblée nationale du Sénégal, incluant sa secrétaire générale madame Marie-Joséphine Diallo, pour son accueil extraordinaire. Elle souligne que la place des

femmes en politique est en progression, incluant au Sénégal où 45% de la députation est femme grâce à une loi adoptée en 2010.

Après l'adoption du projet d'ordre du jour, les rapporteuses présentent brièvement les nouveaux thèmes qu'elles désirent aborder en juillet 2013. Madame **Pascale Boistard** présentera un rapport sur les femmes et la politique, alors que madame **Mariam Marie-Gisèle Guigma Diasso** en présentera un sur les grossesses non désirées. L'honorable **Pierrette Ringuette** présentera un projet de rapport sur les coopératives financières pour femmes de la Francophonie. Finalement, madame **Lise Thériault** propose un rapport relatif à la représentativité des femmes dans les entreprises.

Madame **Lise Thériault** présente le rapport de suivi de la mise en œuvre de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CÉDEF); mesdames **Mila-Bellé Telou Épouse Belei**, députée (Togo) et **Jesusa Obono Engono Nchama**, députée (Guinée équatoriale), présentent les rapports volontaires de leur pays respectif.

Madame **Mairame Kane**, députée (Sénégal), intervient sur la situation des droits des femmes au Sénégal.

Madame **Mariam Marie-Gisèle Guigma Diasso** parle de sa participation à la Commission de la condition de la femme de New York en mars 2013.

Madame **Joséphine Odéra**, directrice régionale d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest, présente les actions développées par ONU Femmes en faveur des femmes parlementaires. L'honorable **Pierrette Ringuette** félicite madame Odéra pour sa présentation et souligne que la Conférence mondiale de 2015 doit être considérée comme prioritaire; elle lui demande de tout faire en ce sens auprès des autres instances de l'ONU.

Monsieur **Socé Sène** anime un atelier sur le thème du « leadership » féminin.

Pour plus de détails sur cette réunion, prière de consulter le site suivant :

<http://apf.francophonie.org/spip.php?article134>

Grâce à sa participation à ces rencontres, la Section canadienne a atteint ses objectifs, soit de s'acquitter de ses obligations internationales, de présenter un projet de rapport ayant favorisé l'échange d'informations, d'entretenir des liens internationaux et de défendre ses intérêts.

Respectueusement soumis,

L'hon. Pierrette Ringuette, sénatrice
Membre de la Section canadienne de
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
ACTIVITÉ	Comité directeur et la 1 ^{re} réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
DESTINATION	Dakar, Sénégal
DATES	25 et 26 avril 2013
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Pierrette Ringuette
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	François Michaud
TRANSPORT	14 052,02 \$
HÉBERGEMENT	1 679,92 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	769,36 \$
DIVERS	206,11 \$
TOTAL	16 707,41 \$